

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4638 LUNDI 20 NOVEMBRE 2023

## PRÉSIDENTIELLE DE DÉCEMBRE 2023

# Une coalition pour un candidat commun de l'opposition

La première étape du processus de désignation du candidat commun de l'opposition, lors de la présidentielle de décembre 2023, vient d'être franchie avec la création d'une nouvelle coalition dénommée «Kongo ya Makasi». La nouvelle coalition couronne les pourparlers engagés à Pretoria en Afrique du Sud par les représentants des opposants candidats à la présidentielle.

Page 3



Les représentants des opposants candidats à la présidentielle à Pretoria

## PROVINCE DU HAUT-LOMAMI

# Les Lubas et Katangais exhortés à vivre en harmonie



Une vue de Kamina, chef lieu de la province de Haut Lomami

Le Premier ministre, Sama Lukonde, a invité les députés ressortissants de ces deux communautés en conflit d'aller sensibiliser les leurs en leur apportant le message conciliateur. Il a plaidé pour que le vivre-ensemble puisse régner dans le Katanga en respectant les mœurs et en prévenant tout problème qui peut déborder.

Page 3

## MINES

# Bientôt la construction d'une raffinerie de cuivre



La ministre Antoinette N'samba posant avec la délégation de Buenassa SARL

La question a été au centre d'une audience qu'a accordée récemment la ministre des Mines, Antoinette N'Samba, à une délégation de l'entreprise Buenassa SARL conduite par son fondateur et directeur gé-

néral. Ce dernier était porteur d'un projet de développement d'une raffinerie du cuivre et du Cobalt afin de produire des matériaux précurseurs pour les batteries des véhicules électriques.

Page 4

## EST DE LA RDC

# Suzanna Tkalec préoccupée par la multiplication des incidents sécuritaires

La directrice humanitaire de Caritas, Mme Suzanna Tkalec, a appelé toutes les parties au conflit à l'est du pays à assurer la libre circulation et sans entrave des travailleurs humanitaires. Elle a également demandé que des mesures soient prises pour prévenir les dommages et les attaques contre les infrastructures civiles.

Page 5

## ÉDITORIAL

## A titre indicatif

« L'année 2023 tirant à sa fin, laissons à la prochaine le temps de préparer la suivante, et nous pourrions ensuite faire le point, nous arrêter et finalement conclure : eh bien, la transition en cours depuis près de deux ans est terminée ! »

Ce message émane des autorités de transition au pouvoir au Gabon depuis le 30 août 2023, lorsque les militaires annonçaient leur coup de force. Depuis, des questions ont été inévitablement posées sur la durée de ce régime d'exception, et sur la place accordée aux forces vives du pays dans le processus de retour à l'ordre constitutionnel.

Si l'on s'en tient au communiqué rendu public, le 13 novembre, par le service de communication du Comité pour la transition et la restauration des institutions, un dialogue national dirigé par les hommes d'église, en particulier l'archevêque de Libreville, sera convoqué le 24 avril 2024. Suivront d'autres étapes incluant la rédaction, la vulgarisation et l'adoption par référendum d'une nouvelle Constitution à la fin de l'année.

Le mois d'août de l'an 2025 est envisagé comme celui de la sortie de crise institutionnelle, le président de la République élu devant revêtir ses atours et prêter serment dans cette fourchette de temps, de préférence peut-être dans le sillage de la célébration de l'indépendance du Gabon, le 17 août ?

D'ici-là, un code électoral que les autorités gabonaises prévoient de confectionner et faire adopter auparavant clarifiera les critères d'éligibilité pour les citoyens appelés à participer aux différents scrutins. A titre indicatif, tout sera bouclé dans au moins vingt-mois. On ne saurait pour le moment dire si le président de la transition se portera candidat à la compétition majeure ou pas.

Le Courrier de Kinshasa

## PRÉSIDENTIELLE EN RDC

## L'UE va déployer 42 observateurs

En prévision de l'élection présidentielle du 20 décembre en République démocratique du Congo (RDC), la mission d'observation électorale de l'Union européenne (UE) va déployer quarante-deux observateurs sur l'ensemble du territoire national, selon des sources officielles.

Stéphane Mondon, député et chef de la mission d'observation électorale, a déclaré après sa réunion avec le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de la RDC, Denis Kadima, que la mission couvrirait le territoire congolais jusqu'au mois de janvier 2024. « C'est en somme une mission qui se concentre sur le processus électoral de 2023, qui va donc s'étaler sur quelques mois pour suivre la totalité du processus électoral, dans le cadre d'une invitation qu'on a reçue des autorités congolaises », a-t-il ajouté.

La mission d'observation électorale de l'UE, compo-



sée de treize experts électoraux et quarante-deux observateurs de long terme, s'intéressera à la campagne électorale, aux opérations de la Céni ainsi qu'au processus du contentieux électoral. De plus, douze observateurs de court terme seront déployés à l'approche du jour du scrutin.

La Céni a publié une liste provisoire des candidatures pour l'élection présidentielle de décembre, une liste qui doit être examinée par la Cour constitutionnelle avant la publication de la liste définitive des candidats, le 18 novembre, avant l'ouverture officielle de la campagne électorale. En posete depuis 2019, le président actuel, Félix Tshisekedi, se présente pour un nouveau quinquennat. Parmi les candidatures provisoires, seize sont indépendantes, six sont portées par des partis politiques, et deux représentent des regroupements politiques.

Noël Ndong

« C'est en somme une mission qui se concentre sur le processus électoral de 2023, qui va donc s'étaler sur quelques mois pour suivre la totalité du processus électoral, dans le cadre d'une invitation qu'on a reçue des autorités congolaises »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Mauouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PRÉSIDENTIELLE DE DÉCEMBRE 2023

# Une nouvelle coalition pour désigner le candidat commun de l'opposition

La première étape du processus de désignation du candidat commun de l'opposition lors de la présidentielle de décembre 2023 vient d'être franchie avec la création d'une nouvelle coalition dénommée «Kongo ya Makasi».

La nouvelle coalition couronne les pourparlers engagés à Pretoria en Afrique du Sud par les représentants des opposants candidats à la présidentielle, lesquels pourparlers se sont clôturés vendredi 17 novembre à Pretoria. Amorcés le 12 novembre à l'initiative des organisations ITI et la Fondation Kofi Annan, ces pourparlers ont donné lieu à l'adoption des documents relatifs à la création de cette nouvelle coalition. Les émissaires de Martin Fayulu, Delly Sanga, Denis Mukwege et Moïse Katumbi ont donc, à travers «Kongo ya Makasi», posé les bases des discussions que vont prochainement engager leurs



Les représentants des opposants candidats à la présidentielle à Pretoria

leaders respectifs pour la désignation d'un candidat

commun en perspective de la présidentielle de décembre 2023.

Les quatre délégations

ont, en effet, élaboré et adopté des documents portant sur la déclaration d'engagement des leaders, le programme commun de la coalition, ainsi que les critères de désignation du candidat commun pour la Présidence de la République. Olivier Kamitatu, Jean-Pierre Muongo et Franklin Tshiamala représentant respectivement Moïse Katumbi, Denis Mukwege et Matata Ponyo sont les principaux signataires de ce document stratégique. Les délégués de Martin Fayulu, qui n'ont pas adhéré à cette nouvelle coalition, ont exprimé leur insistance quant à la nécessité d'assurer la transparence du processus électoral.

Alain Diasso

## PROVINCE DU HAUT-LOMAMI

## Les Lubas et les Katangais exhortés à vivre en harmonie

La province du Haut-Lomami était récemment le théâtre de la résurgence des tensions intercommunautaires entre les Lubas et les Katangais.

La découverte, le 12 novembre, du corps sans vie d'un conducteur de taxi-moto tué par des bandits présumés Kasaiens, a enclenché des troubles qui ont conduit à la mort de quatre ressortissants du Kasai. Dans la foulée, plusieurs d'entre eux ont été contraints de quitter Malemba Nku-

reuse prise par ces événements que le Premier ministre, Sama Lukonde, a dépêché sur place, les députés nationaux élus de cette partie du pays à s'y rendre pour sensibiliser la population au vivre-ensemble.

En outre, la gouverneure du Haut-Lomami, Isabelle Yumba Kalen-



Une vue de Kamina, chef lieu de la province de Haut Lomami

**«Nous devons vivre ensemble. Nous tous, nous sommes les enfants du même pays. La communauté katangaise et la communauté kasaienne doivent vivre ensemble sur le territoire de la République démocratique du Congo»**

lu laissant tout derrière eux. C'est compte tenu de la tournure dange-

ga, a reçu des instructions claires de la part du vice-Premier ministre de

l'Intérieur, Peter Kazadi, afin d'investiguer sur cette situation et établir les responsabilités. Il est à noter que cette situation est au centre des préoccupations de l'Exécutif national. Déjà le 16 novembre, le Premier ministre Sama Lukonde avait reçu en audience une délégation du caucus

des députés nationaux et sénateurs élus du Grand Katanga. Le chef du gouvernement les a exhortés d'aller sensibiliser les leurs à Malemba Nkulu en leur apportant le message conciliateur pour que le vivre-ensemble puisse régner dans le Katanga en respectant les mœurs et en prévenant

tout problème qui peut déborder. «Nous devons vivre ensemble. Nous tous, nous sommes les enfants du même pays. La communauté katangaise et la communauté kasaienne doivent vivre ensemble sur le territoire de la République démocratique du Congo», a-t-il indiqué.

Alain Diasso

## COOPÉRATION RÉGIONALE

## Déploiement imminente de la force de la Sadc à l'Est

Le processus lié à l'envoi d'une force régionale de la Sadc à l'Est de la RDC en remplacement de celle de l'EAC vient d'atteindre un tournant décisif avec la signature, par la partie congolaise, de l'Accord portant son statut.

La cérémonie relative à la matérialisation de l'accord a eu lieu, le 17 novembre, en présence du président de la République, Félix Tshisekedi. Cet accord définit l'objet de la mission de force régionale. À en croire le patron de la diplomatie congolaise, Christophe Lutundula, «elle va être déployée pour appuyer l'armée congolaise à combattre et éradiquer le M23 et d'autres groupes armés qui continuent de perturber la paix et la sécurité en RDC». Le gouvernement, pour sa part,



Le déploiement d'une brigade de la SADC en attente à l'Est

s'emploiera à mettre à la disposition de cette force les facilités diplomatiques

liées à ce type d'intervention. En s'engageant à déployer

sa force à l'Est de la RDC, la Sadc s'inscrit en droite ligne dans les recomman-

dations du 43e sommet extraordinaire des chefs d'État de la région tenu le 4 novembre à Luanda en Angola dans lequel l'option du déploiement des forces de la Sadc en RDC fut levée. Rappelons également que le 10 novembre, au cours du conseil des ministres, le président Félix-Antoine Tshisekedi avait invité les vice-Premiers ministres des Affaires étrangères et de la Défense à tout mettre en œuvre pour aboutir au déploiement effectif de la force de la SADC en RDC.

Alain Diasso

## MINES

## Bientôt la construction d'une raffinerie de cuivre et de cobalt

La question a été au centre d'une audience qu'a accordée récemment la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambay, à une délégation de l'entreprise Buenassa SARL, conduite par son fondateur et directeur général, Eddy Kioni.



La délégation de l'entreprise Buenassa SARL posant avec la ministre des Mines, Antoinette N'samba

Eddy Kioni a été porteur d'un projet ambitieux de développement d'une raffinerie du cuivre et du Cobalt, afin de produire les cathodes de cuivre et l'hydroxyde de cobalt, des matériaux précurseurs pour les batteries des véhicules électriques. Ce projet est soutenu

par la société du conseil financier Delphos International basé à Washington dont la présidente Mme Roya Rahmani a été éblouie par l'accueil combien chaleureux leur réservé par la ministre des Mines.

A l'en croire, le projet tombe à point nommé d'autant plus que

la RDC est détentrice d'une grande réserve mondiale de ces minerais indispensables dans la transition énergétique ! Il sied de noter que le coût estimatif de la construction de cette usine de raffinerie est évalué à trois cent cinquante millions de dollars américains.

Blandine Lusimana

## Un indispensable effort d'encadrement des artisans

Le 16 novembre, le Cadastre minier (Cami) et une forte délégation des représentants des coopératives et du comité des négociants de la province du Lualaba ont échangé sur plusieurs points cruciaux relatifs à ce secteur minier. Outre la situation des exploitants artisanaux dans cette riche province, il y a surtout la politique de l'autorité de tutelle concernant l'octroi des zones d'exploitation artisanale (ZEA). On identifie aujourd'hui plus de 4 000 sites artisanaux, dont une centaine seulement autorisée sous forme des ZEA.

Depuis son arrivée à la tête du Cami, Popol Mabolia, le nouveau directeur général, multiplie les contacts avec les principales parties prenantes de l'activité minière en République démocratique du Congo. Bien souvent négligés, les exploitants artisanaux constituent pourtant une réelle force sur le terrain. En effet, sur l'étendue du territoire national, ils disposent de plus de 172 sites dédiés exclusivement à l'activité artisanale. Plus globalement, l'exploitation dite artisanale est organisée dans un effectif de 4 672 sites (chiffre 2022) à travers le pays. A cela, nous rajouterons que le cobalt, le métal du futur le plus convoité au monde, est produit à hauteur de 20 % par la voie artisanale en RDC. Des milliers d'ex-

exploitants artisanaux évoluent dans le Lualaba, qui abrite plus de 70 % des richesses de l'ex-Katanga. Pour le Cami, la direction générale a salué la détermination de ces structures à collaborer avec la tutelle. Il s'agit également de l'un des secteurs les plus marqués par le risque d'interférence politique. A travers cette démarche, ces structures de la province du Lualaba jettent la base d'une coopération fructueuse. Elles appellent aujourd'hui à un meilleur encadrement des acteurs du secteur extractif, principalement les coopératives minières qui jouent un rôle essentiel. De cette rencontre, le Cami a réaffirmé son engagement à soutenir et encadrer les acteurs du secteur extractif.

Laurent Essolomwa

## SÉNAT

## Vote d'une loi sur l'aménagement du territoire

La République démocratique du Congo (RDC) marque une avancée significative dans le domaine de l'Aménagement du territoire avec le vote unanime du Sénat d'une loi.

La législation, déjà approuvée à l'Assemblée nationale, contribuera à coup sûr à la révolution d'un secteur essentiel pour le développement du pays. La loi sur l'Aménagement du territoire représente une étape majeure pour l'amélioration des conditions de vie des Congolais, comblant ainsi un vide juridique existant depuis 1957. Elle offre un cadre réglementaire moderne et adapté aux défis contemporains, propulsant la RDC vers un avenir plus prometteur. Le ministre d'État, ministre chargé de l'Amé-

nagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a exprimé sa grande satisfaction à l'égard du vote positif des sénateurs, marquant ainsi la conclusion du parcours parlementaire de la proposition de loi. *«Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence le président de la République, Félix Tshisekedi, ainsi qu'au Premier ministre Sama Lukonde, pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Mes remerciements vont également aux parlementaires dont le soutien et les votes ont été essen-*

*tiels pour l'adoption de la loi»,* a-t-il déclaré.

Enfin, a renchéri Me Guy Loando Mboyo, je souhaite exprimer ma reconnaissance envers les membres dévoués du ministère de l'Aménagement du territoire pour le travail acharné accompli. Cette décision reflète l'engagement du gouvernement congolais envers le progrès et le bien-être de ses citoyens. Nous sommes convaincus que cette loi sur l'aménagement du territoire constituera un catalyseur pour le développement durable et l'épanouissement des communautés

a travers le pays. Notons que cette loi prise conformément aux dispositions de l'article 9 de la Constitution, elle a pour objectifs notamment d'assurer une mise en œuvre cohérente, sur l'ensemble du territoire national, de la politique nationale du développement ainsi que des politiques publiques et lois sectorielles à tous les échelons territoriaux, dans une démarche ouverte, participative, coordonnée et intégrée ; fixer les principes relatifs à l'occupation de l'espace physique, à la répartition équilibrée des populations, des ac-

tivités, des infrastructures, des équipements, des installations et des services sur le territoire national ainsi qu'à l'affectation des zones aux différentes destinations sectorielles et, enfin, déterminer les modalités de centralisation des données relatives aux inventaires multi-resources, aux études économiques, sociales, environnementales ainsi que de réalisation des arbitrages intersectoriels en vue des décisions concertées dans la répartition et l'affectation des zones.

*Blandine Lusimana*

## EST DE LA RDC

## Mme Suzanna Tkalec préoccupée par la multiplication des incidents sécuritaires

La coordonnatrice humanitaire par intérim, Mme Suzanna Tkalec, en a appelé toutes les parties au conflit à l'est du pays à assurer la libre circulation et sans entrave des travailleurs humanitaires. Elle a également demandé que des mesures soient prises pour prévenir les dommages et les attaques contre les infrastructures civiles, y compris les structures de santé et les écoles.

Citant le rapport des sources humanitaires, Mme Suzanna Tkalec a regretté que, dans la matinée du 13 novembre, des individus armés aient attaqué un convoi humanitaire dans le territoire de Fizi au Sud-Kivu. Au cours de cette attaque, a-t-elle noté, deux travailleurs humanitaires ont été enlevés, et trois de leurs véhicules ont été incendiés. Dans un communiqué du Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire, elle a exprimé sa profonde préoccupation face à ce qu'elle qualifie de multiplication des attaques contre les travailleurs humanitaires et la détérioration continue de la situation sécuritaire dans l'est du pays. Mme Tkalec a fermement condamné cet acte et invité les acteurs armés à préserver l'espace humanitaire et à respecter le droit à l'as-

sistance des personnes dans le besoin. *«Cette situation a un impact grave sur l'accès humanitaire»,* a-t-elle prévenu. Il est, en effet, indiqué que plusieurs incidents ont directement ciblé des acteurs humanitaires au cours du mois d'octobre. Au Nord-Kivu, a expliqué Ocha dans ce communiqué, un travailleur humanitaire a été enlevé à Masisi, tandis que des incidents graves contre un convoi humanitaire à Ocha ont obligé plusieurs acteurs humanitaires à suspendre leurs opérations en cours, privant ainsi d'assistance plus de 100 mille personnes dans le besoin. Dans la dernière semaine d'octobre, a fait savoir l'agence onusienne, des éléments armés ont blessé par balle un infirmier dans un centre de santé appuyé par une ONG humanitaire dans la localité de Fataki au nord

de Bunia, dans la province de l'Ituri. Alors que depuis le début de l'année, a souligné ce bureau, plus de 217 incidents sécuritaires ont directement ciblé les travailleurs humanitaires, causant au moins trois morts et une vingtaine de blessés. *«Près d'une trentaine de travailleurs humanitaires ont été enlevés entre le 1er janvier et le 13 novembre 2023»,* a souligné Ocha. L'agence onusienne a également indiqué que les récents affrontements entre les acteurs armés dans la province du Nord-Kivu ont occasionné le déplacement de plus de 450 mille personnes depuis début octobre. Selon le bureau, les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri abritent à elles seules plus de 5,5 millions de personnes déplacées. Dans ce contexte d'insécurité très préoccupant,

les partenaires humanitaires maintiennent néanmoins leur présence sur le terrain et intensifient leur engagement en fournissant de l'eau, de la nourriture, des soins de santé et des abris, là où c'est possible. Depuis juillet 2023, environ 3 millions de personnes ont bénéficié d'une assistance humanitaire vitale dans les zones touchées par les conflits au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et en Ituri. *«Cependant, de nombreux besoins restent non couverts en raison de la restriction de l'accès due à la détérioration continue du contexte sécuritaire»,* a souligné la coordonnatrice humanitaire par intérim citée par Ocha. *«J'appelle toutes les parties au conflit à assurer la libre circulation et sans entrave des travailleurs humanitaires. Je demande éga-*

*lement que des mesures soient prises pour prévenir les dommages et les attaques contre les infrastructures civiles, y compris les structures de santé et les écoles»,* a indiqué la coordonnatrice humanitaire par intérim. Mme Suzanna Tkalec s'est, par ailleurs, réjouie de la libération, le 13 novembre, des travailleurs humanitaires enlevés *«Je salue la libération saine et sauve des deux travailleurs humanitaires, intervenue tard dans la soirée du lundi 13 novembre»,* a-t-elle fait savoir. Toutefois, elle a rappelé que les humanitaires ne sont pas des cibles. *«L'enlèvement des humanitaires est inacceptable et constitue une violation grave du droit international humanitaire»,* a insisté la coordonnatrice humanitaire par intérim.

*Lucien Dianzenza*

## ÉTATS-UNIS/CHINE

## Joe Biden et Xi Jinping renouent le dialogue

Le président américain, Joe Biden, et son homologue chinois, Xi Jinping, ont rétabli le 15 novembre le dialogue mais ont aussi exposé leurs différends au grand jour, en particulier sur Taïwan.

Le sommet de quatre heures qui a réuni le président américain, Joe Biden, et son homologue chinois, Xi Jinping, dans une résidence à une quarantaine de kilomètres de San Francisco, a été « positif, constructif et productif », selon la Maison Blanche. Leur entretien a montré l'orientation à suivre pour améliorer et développer les relations sino-américaines. Il a toutefois débouché sur une reprise des communications militaires de haut niveau, suspendues depuis plus d'un an.

Joe Biden a assuré qu'ils pourraient décrocher leur téléphone et se parler « directement et immédiatement » en cas de crise. Le président Xi Jinping a accepté de prendre, selon les Américains, « un certain nombre de mesures conséquentes pour réduire considérablement les approvisionnements ». Washington et Pékin ont aussi décidé de mobiliser un groupe d'experts pour



Les présidents Xi Jinping et Joe Biden

discuter des risques liés à l'intelligence artificielle. Toutefois, Xi Jinping ne veut surtout pas paraître affaibli, en particulier à propos de Taïwan. Le statut de l'île, dont Pékin revendique

la souveraineté, et où se déroulera bientôt une élection présidentielle, reste un sujet de friction central. Par ailleurs, Joe Biden a demandé à Xi Jinping de « respecter le processus

électoral » et confirmé la ligne volontairement ambiguë des États-Unis : pas de soutien à l'indépendance, mais refus d'une prise de contrôle par la force. Le président chinois a de son côté

exhorté son homologue à « cesser d'armer Taïwan », puisque la réunification est selon lui « inévitable », a indiqué une source de la diplomatie chinoise.

Washington attend aussi de Pékin, proche partenaire de l'Iran et de la Russie, « qu'elle n'envenime pas les grandes crises internationales : le conflit entre Israël et le Hamas ainsi que la guerre en Ukraine ». Les deux hommes ont eu une réunion avec leurs délégations respectives, puis un déjeuner de travail en petit comité et enfin une promenade en tête-à-tête.

Au début de la réunion, le président américain avait appelé à gérer la rivalité de manière « responsable » pour « s'assurer qu'elle ne dégénère pas en conflit ». « La Chine ne recherche pas de sphères d'influence, et ne livrera ni guerre chaude ni guerre froide à quelque pays que ce soit », a pour sa part assuré Xi Jinping.

**Yvette Reine Nzaba**

## DISPARITION

## L'épouse du ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé décédée en France

Alors que l'heure était aux obsèques de l'ancien ambassadeur du Congo en France, Henri Lopes, enterré le 14 novembre à Paris, le lendemain, le décès de Laetitia Nkoua, épouse du ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé de l'Enseignement technique et professionnel a plongé la communauté congolaise dans l'émoi.

La nouvelle est tombée en fin de journée du 15 novembre à la suite des faits qui se seraient produits vers 13 h. Selon les informations publiées par le journal Le Parisien, Laetitia Nkoua est décédée au moment où elle passait un scanner à la clinique Pasteur de Ris-Orangis. Elle aurait été victime d'un malaise cardiaque. Une enquête de police a été ouverte pour comprendre les circonstances du drame.

Le journal rapporte qu'elle était admise dans les locaux de la structure Imagerie 91 et se trouvait dans la salle de scanner quand elle a été, selon les premiers éléments connus, victime d'un malaise cardiaque. Les sapeurs-pompiers et le SMUR sont intervenus pour la secourir. Malgré



Mme Laetitia Manguessa

leurs tentatives de réanimation, la victime a été déclarée décédée peu après par le médecin urgentiste.

Dès le lendemain, une enquête de police a été immédiatement ouverte et confiée à la sûreté urbaine du commissariat d'Évry-Courcouronnes. Dans la foulée, une autopsie était prévue le 16 novembre pour confirmer ou infirmer l'hypothèse d'un malaise cardiaque en plein examen.

À savoir qu'un scanner permet de donner au praticien des images de coupe d'un corps humain, afin d'établir par la suite un diagnostic. Il est notamment utilisé en cas de suspicion de cancer. Durant l'examen, le patient est placé à l'horizontale sous une machine qui survole le corps de

haut en bas en faisant usage de rayons X (en quantités très limitées). Ce procédé est différent de l'IRM (imagerie par résonance magnétique), technique qui utilise des champs électromagnétiques.

De l'avis d'un médecin, « Un malaise mortel en plein scanner, ça peut arriver, même si c'est très rare. C'est un examen peu invasif avec, en principe, un seul risque réel : une réaction allergique à l'iode injectée au patient ». Dans le cas de Ris-Orangis, il insiste : « Il faut rester prudent. Est-ce que la patiente avait des antécédents particuliers ? Un malaise peut survenir partout, à chaque instant de notre vie ».

**Marie Alfred Ngoma**

## PRÉSIDENTIELLE AU LIBÉRIA

## Joseph Boakai l'emporte sur George Weah

Les résultats provisoires de l'élection présidentielle au Libéria donnent vainqueur Joseph Boakai. L'opposant emblématique remporte le scrutin avec 50,89 % des suffrages exprimés.

Les résultats publiés le 17 novembre par la commission électorale, après dépouillement des votes dans plus de 99 % des bureaux, donnent 50,89 % à Joseph Boakai (78 ans) et 49,11 % à George Weah (57 ans). Joseph Boakai bénéficiait d'un peu plus de 28 000 voix d'avance après que quelque 1,6 million de bulletins ont été dépouillés. Environ 2,4 millions de Libériens étaient appelés aux urnes.

De son côté, le président sortant George Weah n'a pas attendu la reprise des élections dans 25 bureaux de vote pour reconnaître sa défaite à la présidentielle du 14 novembre face à l'opposant Joseph Boakai. Il l'a fait dans un discours, dans la nuit du 17 novembre. « Ce soir, le CDC a perdu l'élection mais le Liberia a gagné. C'est le temps de l'élégance dans la défaite. Les résultats annoncés ce soir, bien que non finaux, indiquent que Joseph Boakai a une avance que nous ne pouvons rattraper. J'ai par-



Joseph Boakai

lé au président élu Joseph Boakai pour le féliciter pour sa victoire », a déclaré George Weah, ancienne gloire du foot élue en 2017, dans un discours à la radio.

Vainqueur, Joseph Boakai prendra pour six ans la tête de ce pays anglophone d'environ

cinq millions d'habitants. Il fut de 2006 à 2018 le vice-président d'Ellen Johnson Sirleaf, première femme élue cheffe d'Etat en Afrique. Il a occupé une multitude de postes au sein de l'Etat ou du secteur privé.

Joseph Boakai a pris sa re-

vanche contre celui qui l'avait largement battu au second tour en 2017 avec plus de 61% des voix, mais auquel ses détracteurs reprochent de ne pas avoir tenu ses promesses de combattre la pauvreté et la corruption. La compétition s'annonçait cette fois beaucoup plus serrée, et les deux hommes se sont présentés au second tour après être arrivés au coude-à-coude au premier, avec un peu plus de 43% et une avance de 7.126 voix pour G.Weah.

Cette élection était la première organisée sans la présence de la mission des Nations unies au Liberia créée en 2003 (et partie en 2018) pour garantir la paix après les guerres civiles. Des affrontements pendant la campagne ont fait plusieurs morts. Des incidents ont été rapportés entre les deux tours, faisant craindre les lendemains de l'élection, surtout en cas d'issue serrée.

Les partenaires étrangers ont émis une série de mises en garde contre tout agissement

qui causerait des actes de violence ou qui saperait le processus. De nombreux observateurs étrangers et libériens ont suivi l'élection. Les missions de l'Union européenne et de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest ont salué « le déroulement globalement pacifique du second tour ».

Washington a félicité la victoire de Joseph Boakai et « l'acceptation pacifique des résultats » du président sortant George Weah, selon un communiqué du porte-parole du département d'Etat américain. « Les habitants du Liberia méritent des élections libres, transparentes et pacifiques », a ajouté Matthew Miller.

Le vainqueur J. Boakai a promis de développer les infrastructures, d'attirer les investisseurs et les touristes, et d'améliorer les conditions de vie des plus pauvres dans un pays où plus d'un cinquième de la population vit avec moins de 2,15 dollars par jour, selon la Banque mondiale.

Yvette Reine Nzaba

**UBA**  
United Bank for Africa

**Gagne comme jamais avec UBA Connect**

Gagnez des bons d'achat de **100.000 FCFA** et plein d'autres lots en faisant vos transactions avec **UBA Connect\***

\*Offre valable pour les transactions à partir de 1 million et ce jusqu'au 31 décembre 2023

Scanner pour télécharger  
La nouvelle application mobile UBA  
ou utiliser [bit.ly/newUBAmobile](https://bit.ly/newUBAmobile)

[www.ubacongobrazzaville.com](http://www.ubacongobrazzaville.com)  
Africa, USA, UK, France, UAE  
Africa's Global Bank

## NÉCROLOGIQUE



Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Monsieur Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ministre de l'Enseignement technique et Professionnel, le colonel Lucien Nkoua, messieurs MFoutou Aimé, Fulgence Adicolle Goum, Jean Michel Adicolle, ont le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès inopiné de leurs épouse, fille, sœur et belle-sœur, Mme Maguessa Ebomé née Nkoua Ngamakita Letycia Dawson, survenu le 15 novembre 2023 à Paris (France).

La veillée funèbre se tient à Moukondo sur la rue Djoueri, n° 15, non loin du rond-point Mazala.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

PLUS DE DÉPÊCHES  
TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DE BANGUI DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE

**ABONNEZ-VOUS  
GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS

## Un Congolais, nouveau directeur régional de l'AUF

Nommé au début du mois de novembre, Alain Kiyindou, professeur des universités à l'Université Bordeaux Montaigne, a pris ses fonctions à Yaoundé, au Cameroun, le 15 novembre, en tant que directeur régional de l'Agence universitaire de la Francophonie en Afrique centrale et Grands Lacs.

Originaire du Congo Brazzaville, ce professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Bordeaux Montaigne est titulaire de la Chaire Unesco Pratiques émergentes en technologies et communication pour le développement, président du Réseau de recherche francophone sur l'intelligence artificielle.

Alain Kiyindou est également président d'honneur de la Société française des sciences de l'information et

de la communication qu'il a dirigée pendant quatre ans. Il cumule plus de 25 ans d'expérience dans le milieu universitaire, notamment en tant que directeur du département Information et Communication de l'Institut universitaire de technologie de Strasbourg et du laboratoire de recherche Médiations, Informations, Communication et Arts de l'Université Bordeaux Montaigne.

Il a participé à diverses expertises internationales, précisément auprès de

l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur de la Belgique, du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur en France, du Fonds de recherche sciences et culture du Québec, du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

Au cours de sa carrière, il a dirigé avec succès plusieurs projets de recherche et de développement dans le domaine des technologies et de la communication pour



Pr Alain Kiyindou

le développement. Le nouveau directeur régional entend travailler dans la continuité de l'action de son prédécesseur, Aissatou Sy-Wonyu, en étroite collaboration avec tous les membres et les partenaires de la région, pour la mise en œuvre de la stratégie 2021-

2025 de l'Agence. Il compte consacrer son mandat à l'excellence opérationnelle et œuvrer pour une dynamique scientifique à fort impact socioéconomique en application de la vision du recteur de l'AUF, le professeur Slim Khalbous.

Marie Alfred Ngoma

L'Agence universitaire de la Francophonie est une association mondiale d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche francophones créée il y a 60 ans. Elle regroupe 1007 établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur les cinq continents dans 119 pays. Elle est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche du Sommet de la Francophonie.

L'AUF agit pour une francophonie universitaire engagée dans le développement économique, social et culturel des sociétés.

**Elle intervient dans dix régions du monde dont l'Afrique centrale et Grands Lacs.**

Installée à Yaoundé depuis 1995, la Direction régionale Afrique centrale et Grands Lacs anime un réseau de 102 membres dans 13 pays : Angola, Botswana, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Tchad, Zimbabwe.

Dans cette région, l'AUF dispose de 11 implantations dans 7 pays : la direction régionale Afrique centrale et Grands Lacs au Cameroun ; une antenne au Burundi ; neuf Campus numériques francophones au Burundi, au Cameroun, au Congo, au Gabon, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Tchad.

## NIGER

## Retrait définitif de 1176 militaires des forces françaises

Un contingent de 1 176 militaires français a officiellement achevé son retrait du territoire, emportant avec lui une importante quantité d'équipements militaires, dans le cadre du processus de désengagement en cours, comme l'a annoncé l'armée nigérienne.

La procédure de rapatriement des forces françaises s'est déroulée de manière sécurisée, avec la visite du colonel major Mahamane Sani Tchaou, chef d'état-major de l'armée de terre du Niger, à la base aérienne de Niamey, pour évaluer l'avancement du rapatriement du matériel français. Les opérations de départ ont débuté le 10 octobre, sous l'escorte des Forces de défense et de sécurité nigériennes. Actuellement, la France maintient une présence militaire de plus de 1 500 soldats au Niger, déployés sur des sites stratégiques à Ouallam, Ayorou (Tabarey-Barey) et à Niamey.

En outre, le ministre d'Etat nigérien de la Défense nationale, le général de corps d'armées Salifou Mody, s'est entretenu, à Niamey, avec le directeur général de la stratégie et des opérations du ministère fédéral allemand de la Défense, le général de corps d'armées Gunter Schneider, dans le cadre du renforcement de la coopération militaire entre le Niger et l'Allemagne.

L'entretien s'est déroulé en présence du directeur des Relations extérieures du ministère de la Défense nationale du Niger, le colonel major Hamadou Djibo Barte, et de l'attaché de défense de l'Allemagne au Niger, le lieutenant-colonel Roth Tristan.

Noël Ndong



Le retrait des troupes françaises, un défi logistique et sécuritaire complexe DR

## ADDUCTION D'EAU

## LCDE dotée d'un laboratoire d'analyse

Financé par l'Union européenne sous forme de don à hauteur de 350 millions FCFA, le nouveau laboratoire de La Congolaise des eaux (LCDE), déjà fonctionnel depuis un moment, a été visité récemment par le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso.

L'infrastructure est construite au sein du château d'eau érigé à côté du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. C'est un laboratoire moderne équipé d'appareils spécialisés de nouvelle génération. Doté de multifonctions, il permettra à LCDE d'effectuer de meilleures analyses de l'eau afin de s'assurer de sa potabilité avant de la commercialiser. Outre l'analyse de l'eau, ce laboratoire permet aussi d'effectuer des analyses et contrôles de qualité des produits agroalimentaires ainsi que leur certification. Une démarche visant à favoriser l'accès au marché congolais des produits de qualité.

Satisfait du projet, le ministre de tutelle estime que ce laboratoire vient à point nommé car il permettra aux Congolais de consommer une eau de qualité.

« Ce laboratoire permettra de garantir la santé des Congolais à partir de la qualité de l'eau et des produits que nous consommons. Ici, il y a deux laboratoires dont l'un de physicochimie et l'autre de microbiologie. Désormais,



La façade principale du nouveau laboratoire d'analyse de LCDE/Adiac

**« Ce laboratoire permettra de garantir la santé des Congolais à partir de la qualité de l'eau et des produits que nous consommons. Ici, il y a deux laboratoires dont l'un de physicochimie et l'autre de microbiologie. Désormais, tous les produits destinés à la consommation doivent passer par ici pour obtenir la certification avant de les mettre sur le marché. Nous sommes donc satisfaits de ce projet »**

tous les produits destinés à la consommation doivent passer par ici pour obtenir la certification avant de les mettre sur le marché. Nous sommes donc satisfaits de ce projet », a confié le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso. De son côté, le chef de la coopération de l'Union européenne au Congo, Augustin Bondo Tshiani, a indiqué que le projet s'inscrit dans la démarche d'offrir à la population des produits agroalimentaires de qualité.

« Ce laboratoire a la capacité d'effectuer des analyses physicochimiques et microbiologiques de l'eau et des produits agroalimentaires. Financé par l'Union européenne sous forme de don à hauteur de 350 millions FCFA, soit 500 000 euros, l'objectif est de renforcer la capacité technique de LCDE afin de lui permettre de bien effectuer des analyses de l'eau et des contrôles de qualité des produits agroalimentaires afin de faciliter les échanges commerciaux », a-t-il indiqué.

**Firmin Oyé**

## LE FAIT DU JOUR

## Qui influence qui ?

Influenceur, influenceuse. Ce métier propulsé par l'Internet gagne en notoriété à mesure que s'élargissent les fenêtres de la communication sociale et, pour diverses raisons, les besoins de ceux qui s'enservent au quotidien. Nous sommes entrés dans un monde où il est impossible, désormais, à titre individuel ou collectif, de dissimuler quoi que ce soit : violences en tous genres, injustices vraies ou supposées, actes de corruption avérés ou non, solitude, silence, richesse, pauvreté, tout est balancé sur la toile.

Dans ces échanges tous azimuts, balisés par les réseaux sociaux, s'est incrusté le relayeur d'opinion. Il expose qu'à telle « vérité » vous pouvez croire,

pas à telle autre ; que tel produit est meilleur pour votre santé, votre confort, contrairement à tel autre. Tant que son média ou son blog engrène des suffrages, l'influenceur prend conscience de sa « légitimité » et se félicite d'avoir atteint sa cible. A l'exemple d'un petit dictateur célébré par ses inconditionnels, il répète avant et après sa publication : « Abonnez-vous, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton tout en haut de l'écran pour ne pas rater les meilleures nouvelles sur l'état du monde ».

Des questions de société à celles portant sur l'économie, la culture, les mœurs, la religion, le sport, la diplomatie et la politique, les influenceurs sont en ordre de bataille. Ils ont investi un champ

tellement vaste que le monde dans lequel nous vivons, fort de ses bonheurs et ses déboires, n'en finit pas de leur servir de la matière sur un plateau d'or. Très actifs et s'estimant dans leur bon droit, ces nouveaux « leaders d'opinion » n'imaginent aucune limite à leur action. Et que l'on décide de les fréquenter ou non, il est quasi impossible de ne pas les subir directement ou indirectement.

A bord d'un moyen de transport en commun qu'importe le type, la concentration est visible chez tout un chacun : on a les yeux rivés sur son téléphone, on navigue, on s'écrie, on se réjouit, on s'indigne. Le constat est irréfutable. Les influenceurs sont réellement aux commandes

à travers le flot d'informations qu'ils relayent, les analyses qui les accompagnent, et l'orientation des consciences qu'ils fabriquent et entretiennent à volonté. Sont-ils toujours aussi pertinents ? La question reste posée.

Quand un influenceur revendique un nombre incalculable de followers, de contacts ou amis, cela tient au fait que lui-même vit sous l'influence de ses abonnés. Même s'il est rétribué en fonction du nombre de ces derniers, c'est à un match à peu près nul que l'on assiste, à savoir : tu m'influences, je t'influence. A condition pour le « guide » de savoir être crédible sur le long terme, et pour le consommateur de garder de la lucidité.

**Gankama N'Siah**

## ZONE CÉMAC

## Le Ciespac appelle à augmenter de 15% les budgets de la santé

Le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac) a sollicité, le 17 novembre à Brazzaville, à la faveur d'une table ronde sur le rôle de la gestion hospitalière dans l'atteinte du troisième Objectif de développement durable (ODD-3) dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), d'augmenter les budgets alloués au secteur de la santé en rapport avec les accords d'Abuja qui stipulent la part d'au moins 15%.

Le souhait de l'institution inter-Etats a été formulé au cours de la formation continue de trente-six apprenants venus de six pays de la Cémac et au cours d'une tribune d'informations et d'échanges en matière de santé publique baptisée «Jeudi du Ciespac». Elle a regroupé la communauté médico-sanitaire, éducative, scientifique et les délégués des ministères et corps diplomatique.

Dans les six pays de la Cémac, les exposants ont relevé que la dispensation des soins aux patients est au centre du système de santé. Mais il y a des disparités dans l'organisation des systèmes de santé et dans la mise en œuvre des six piliers de santé à l'échelle de l'hôpital.

« Le rôle de la gestion hospitalière, dans l'atteinte du troisième Objectif de développement durable, ne s'est pas imposé à nous par hasard. Car, il n'est pas un secret, la dispensation des soins à la clientèle se trouve au cœur de la performance de nos systèmes de santé. Il faut que les soins de santé répondent aux besoins des bénéficiaires mais encore il faut qu'ils soient dispensés avec dextérité,



La tribune officielle/Adiac

et, efficacité et efficience dans les pays de la communauté », a indiqué le Pr Pierre Marie Tebeu, directeur général du Ciespac.

Ainsi donc, les participants ont plaidé pour l'harmonisation des concepts relatifs à la pyramide sanitaire et la multiplication des formations en gestion hospitalière dans tous les Etats membres sous la houlette du Ciespac.

Pour faire progresser l'offre sanitaire, la gestion hospitalière et l'atteinte de l'ODD 3, ils ont suggérés aux pays de la zone Cémac l'amélioration du partenariat hôpital- communauté ainsi que le renforcement du

partenariat public-privé.

Les participants ont également recommandé la redynamisation de la recherche opérationnelle et de la recherche action orientée vers la résolution des problèmes inhérents à la gestion hospitalière, au maintien des efforts des Etats pour la gestion hospitalière avec les mesures coercitives en zone Cémac.

« La Cémac a créé le Ciespac à qui elle a confié la mission de former ses pays membres en cadres supérieurs qualifiés en santé publique. (...) Pour avancer plus rapidement vers la cible de l'ODD 2, il ne suffit pas seulement de

créer les hôpitaux, de les doter des ressources humaines, infrastructurelles et financières. Il faut encore assurer une bonne gestion et une bonne formation dont la gestion hospitalière », a indiqué Eric Mbende, directeur général de l'intégration qui a lu le message de la ministre Ingrid Olga Ghyslaine Ebouka Babakas, en charge du Plan, de la Statistique et de l'intégration régionale. Elle s'est félicitée des projets « Sortir le Ciespac de l'amphi », « Jeudis du Ciespac » mis en œuvre par le Pr Pierre Marie Tebeu, directeur général du Ciespac. La ministre

en charge de l'intégration régionale l'a encouragé à poursuivre le processus d'autonomisation du Ciespac.

Enfin, dans le cadre des formations continues, le directeur général du Ciespac a profité de l'occasion pour annoncer plusieurs autres projets de son institution tels le campus universitaire virtuel qui sera mis en œuvre à la rentrée académique 2024-2025; l'élimination du cancer du col de l'utérus et l'élimination de la fistule obstétricale en zone Cémac à l'horizon 2030 ainsi que l'ouverture d'une école doctorale.

**Fortuné Ibara**

## HOMMAGE

## 16 ans déjà, disparaissait Ambroise Edouard Noumazalaye

Conduit par son secrétaire général, Pierre Moussa, le Parti congolais du travail (PCT) s'est souvenu, le 17 novembre à Brazzaville, de l'an 16 de la disparition d'Ambroise Edouard Noumazalaye, son ancien secrétaire général, décédé en 2007.



Pierre Moussa rendant hommage à l'illustre disparu/Adiac

Le moment de souvenir a été l'occasion pour plusieurs responsables du PCT de rendre un hommage digne à leur ancien secrétaire général. Célébré cette année sur le thème « Cadres et sympathisants du Parti congolais du travail, dans l'unité, la cohé-

sion et la discipline, honorons la mémoire du camarade Ambroise Edouard Noumazalaye par notre ferme engagement à consolider les acquis de notre parti et notre détermination à relever les défis à venir », ce moment, a souligné Pierre Moussa, revêt un

caractère important. « Chaque année, c'est toujours la même émotion, la même impression de détresse, de tristesse. Comme vous le savez, le camarade Noumazalaye était un géant de notre parti qui a su le diriger dans les heures les

plus difficiles. Il a su conduire la barque aux côtés de son petit frère, le camarade président Denis Sassou N'Guesso, avec une très grande dextérité. C'était un homme de consensus comme vous le savez mais c'était aussi un homme de conviction et il a su porter le parti jusqu'au niveau où nous sommes, qui est un niveau quand même appréciable avec les résultats que nous avons », a précisé Pierre Moussa.

Le secrétaire général du PCT a ajouté: « ... mais aucune œuvre humaine n'est parfaite. Il faut continuer de construire, de perfectionner, d'éduquer nos militants, de mobiliser les grandes masses de notre peuple. C'est ça la mission que nous avons et cette mission en son temps, le camarade Noumazalaye l'a conduite avec beaucoup de maestria, de dextérité et surtout beaucoup de volonté et de savoir-faire.

Donc, aujourd'hui chaque année, chaque jour du 17 novembre, nous, Parti congolais du travail et ses militants, se donnent pour tâche de venir se ressourcer, se remémorer auprès du camarade Noumazalaye. Ce fut un grand homme et nous continuerons de suivre son exemple ».

Pour sa part, Joseph Ilunga Noumazalaye, un des fils du disparu, a de son côté rappelé les souffrances de la disparition de son père. « Aujourd'hui, nous sommes le 17 novembre 2023. Cela fait 16 ans que papa est parti. Pour nous ses enfants, c'est tous les jours que nous éprouvons cette souffrance de sa disparition », a-t-il souligné. La cérémonie a été rehaussée de la présence du président du Sénat, Pierre Ngolo; du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso; et de bien d'autres personnalités du PCT ainsi que d'autres organisations.

**Jean Jacques Koubemba**



MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET L'ECONOMIE NUMERIQUE

PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

N° \_\_\_\_\_ MPTEN/PATN/UCP-23

## NOTE D'INFORMATION

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), nous avons le plaisir de vous informer qu'une concertation importante est prévue, entre l'unité de coordination du projet PATN et les acteurs de l'écosystème des télécommunications et du numérique au Congo. Cette rencontre vise à présenter les dossiers d'appel d'offres concernant les activités de connectivité dudit projet.

Date, heure et lieu de la concertation : le 30 novembre 2023 à l'hôtel Radisson Blu à 9h.

Votre participation active et vos contributions sont essentielles pour garantir le succès de cette

initiative cruciale visant à étendre la connectivité dans les zones rurales. Nous comptons sur votre présence pour partager vos perspectives et expertise.

Veuillez confirmer votre présence d'ici le mercredi 22 novembre 2023 pour une organisation logistique optimale à l'adresse mail ci-après : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 17 NOV. 2023

Le Coordonnateur,



*Francis Seck Mangouani*

Francis SECK MANGOUANI-

# VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

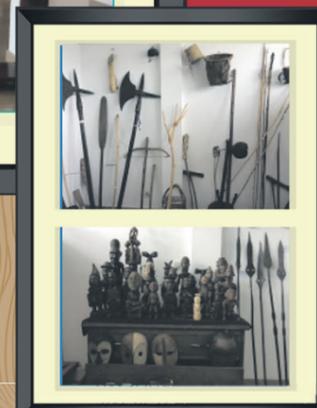
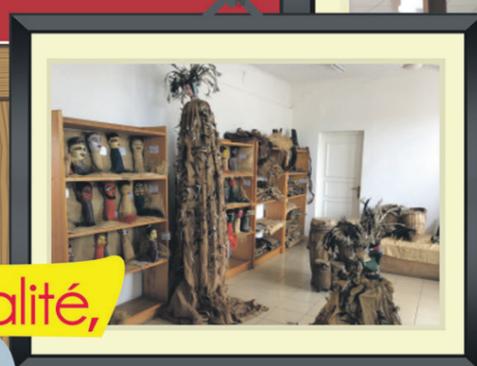
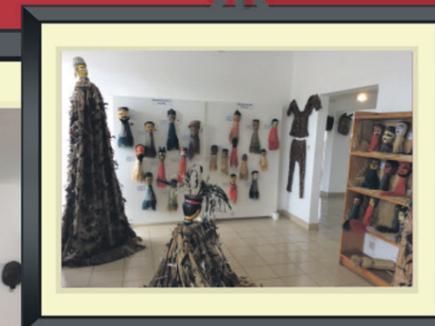
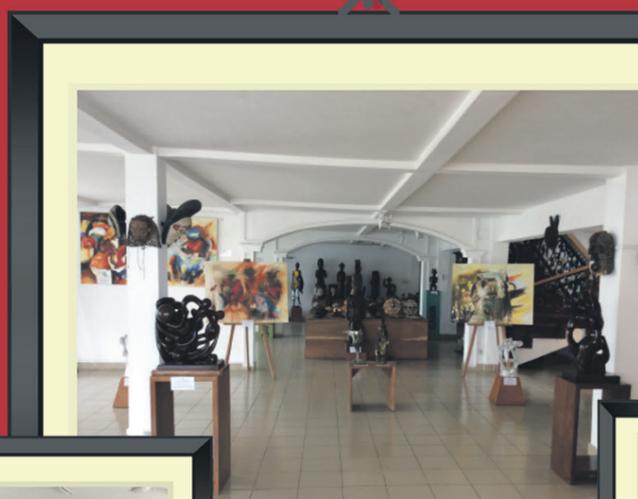
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

## La CNTR épingle le manque de transparence dans la gestion

Réunis du 7 au 16 novembre à Brazzaville, les participants à la 4<sup>e</sup> session ordinaire de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) ont pris cinq résolutions dont celle relative à la poursuite de la mission d'enquête sur la gestion financière du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

La mission d'information sur la gestion financière du CNTS, diligentée par la CNTR, a relevé des dysfonctionnements d'ordre administratif, humain et matériel. Au regard de ces dysfonctionnements, il est suggéré la réorganisation du CNTS et la mise à sa disposition de moyens adéquats ; la multiplication des postes de transfusion sanguine à travers le pays et le traitement du sang collecté selon les normes sanitaires. « Il est bon de rappeler que le sang n'est pas un produit industriel qui peut être fabriqué dans une usine ou acheté dans une officine. Le sang est prélevé sur des humains volontaires pour être transfusé non sans qualification ou traitement préalable, sur d'autres humains dont le besoin de santé est avéré. Pour ce faire, l'Etat congolais a créé une entité publique dénommée CNTS. Il se trouve que les dysfonctionnements dans l'organisation administrative et financière du CNTS sont à l'origine de nombreuses ruptures observées en produits sanguins et autres réactifs, ce qui entraîne hélas de nombreuses pertes en vies humaines dans nos établissements hospitaliers », a rappelé le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua.

Ces dysfonctionnements sont dus, selon lui, au manque de transparence et d'éthique de la part de certains cadres en responsabilité dans la gestion de cette denrée vitale. « Les résolutions prises par la CNTR à ce propos nous permettront d'améliorer les performances du CNTS en concertation avec les autorités du département ministériel en charge de cette question », a-t-il précisé.

La CNTR s'est également intéressée, dans ses enquêtes, à la mobilisation des ressources du projet de la Caisse d'assurance maladie universelle (CAMU) de 2019 à 2022. Le système de solidarité maladie universelle a été consacré en République du Congo à partir de la promulgation de la loi



Les membres de la CNTR/Adiac

37-2014 du 27 juin 2014 instituant le Régime d'assurance maladie universelle. Il s'est accompagné d'autres lois et décrets, notamment la loi 12-2015 du 31 août 2015 portant création de la CAMU et le décret 2019-255 du 3 septembre 2019 portant réorganisation du comité de pilotage du Régime d'assurance maladie universelle. Le gouvernement a par la suite mis en place des mécanismes destinés à la mobilisation des fonds devant permettre de soutenir le régime d'assurance maladie. La loi a, en effet, prévu

plusieurs sources d'alimentation de la CAMU dont les contribuables et des dotations budgétaires de l'Etat.

#### La CNTR préoccupée par le retard pris dans la mise en œuvre de la CAMU

« La CAMU dispose donc des fonds comptabilisés dans les comptes du Trésor public dont il nous a paru utile de vérifier la gestion en raison du retard considérable observé dans la mise en œuvre effective de cette entité depuis sa création il y

a près de huit ans. Les conclusions de l'enquête menée par la CNTR à ce propos et qu'il conviendrait de poursuivre nous incitent à nous rapprocher de la plus haute hiérarchie de cet organisme pour mieux apprécier les raisons de ce retard et aussi la précarité des ressources destinées au fonctionnement de l'unité de préfiguration de la CAMU », a annoncé Joseph Mana Fouafoua.

Les autres résolutions consistent à doter la CNTR d'un modèle standard

de présentation des rapports de mission d'enquête ; enjoindre les administrations à mettre à la disposition des enquêteurs de la CNTR les informations souhaitées.

Concernant les travaux de la session, le président de la CNTR s'est réjoui de la moisson obtenue. Il pense que son institution a réellement pris de l'envol et que sa place dans le paysage institutionnel national s'affirme chaque jour davantage. D'où la nécessité de maintenir cet élan pour espérer une amélioration conséquente de la gouvernance des ressources publiques dans le pays. « Il sied de noter que l'analyse des conclusions des missions d'enquête effectuées et de celles en cours nous conforte dans nos fonctions régaliennes prouvant à suffisance que les lignes commencent à bouger, peut-être timidement, mais elles bougent car l'indice de perception de la CNTR dans l'opinion nationale progresse et bouscule les mauvaises habitudes longtemps établies », a conclu Joseph Mana Fouafoua.

Parfait Wilfried Douniama

**« Il est bon de rappeler que le sang n'est pas un produit industriel qui peut être fabriqué dans une usine ou acheté dans une officine. Le sang est prélevé sur des humains volontaires pour être transfusé non sans qualification ou traitement préalable, sur d'autres humains dont le besoin de santé est avéré. Pour ce faire, l'Etat congolais a créé une entité publique dénommée CNTS. Il se trouve que les dysfonctionnements dans l'organisation administrative et financière du CNTS sont à l'origine de nombreuses ruptures observées en produits sanguins et autres réactifs, ce qui entraîne hélas de nombreuses pertes en vies humaines dans nos établissements hospitaliers »**

## La session inaugurale du plan stratégique pluriannuel prévue demain

Le président de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), Joseph Mana Fouafoua, a annoncé le 16 novembre, à la clôture de la 4<sup>e</sup> session ordinaire, que son institution s'attèle à élaborer son plan stratégique pluriannuel dont la session inaugurale aura lieu le 21 novembre.

Organisée conformément aux conclusions du séminaire sur l'appropriation de la loi n°10-2017 du 9 mars 2017 portant code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques, la session connaîtra la participation des représentants des institutions nationales, des administrations publiques et des partenaires au développement.

« Ce plan servira de marqueur pour la CNTR sur

la période 2024-2028 et permettra de renseigner chaque année sur l'état de la transparence dans la gestion des finances pu-

bliques dans notre pays. C'est un challenge et nous devons le relever pour continuer à bénéficier de la confiance placée en nous

et nous réjouir de ce que nous aurions contribué résolument à l'amélioration de la gouvernance des finances publiques de notre

pays », a déclaré Joseph Mana Fouafoua.

Selon lui, après environ trois ans d'existence, la CNTR a résolu de s'ouvrir à l'international en participant à des conférences, colloques et ateliers pour des échanges d'expérience avec des organisations œuvrant dans la prévention et la lutte contre la corruption. Le but étant, entre autres, de promouvoir les outils de transparence et de redevabilité dans la gestion des finances publiques.

P.W.D.

**« Ce plan servira de marqueur pour la CNTR sur la période 2024-2028 et permettra de renseigner chaque année sur l'état de la transparence dans la gestion des finances publiques dans notre pays. C'est un challenge et nous devons le relever pour continuer à bénéficier de la confiance placée en nous et nous réjouir de ce que nous aurions contribué résolument à l'amélioration de la gouvernance des finances publiques de notre pays »**



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**

*(africaine, française et italienne)*

*Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)*

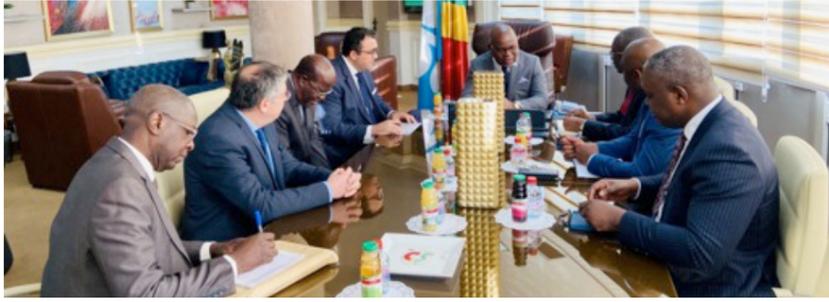
*Samedi (9h-13h)*



## HYDROCARBURES

## La société « New age » entend accroître ses activités

Le directeur général de la société pétrolière « New age », Steven Lowden, a présenté les perspectives de sa firme au ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, lors d'une audience le 17 novembre à Brazzaville.



« Nous avons un puits à forer et des activités à effectuer. Il s'agit, en effet, d'une séquence d'activités entrant dans le cadre du développement. Mais tout cela se fera lorsque nous aurons mieux déterminé le potentiel, évidemment nous pourrions à cet instant passer à la phase de production. Aussi, si d'ici deux à trois ans tout est positif et que les résultats sont bons, nous parviendrons à une production », a indiqué Steven Lowden, directeur général de « New age ».

Dans le même élan, les deux parties ont, lors de cette séance de travail, évoqué plusieurs autres points, notamment celui sur le partenariat entre la société pétro-gazière britannique et la société Olive Energy. A ce sujet, Steven Lowden a déclaré : « Olive Energy est un partenaire qui va finalement travailler avec nous et faire voir

Les deux parties en séance de travail / Adiac comment nous allons pouvoir leur céder une partie de nos intérêts, de façon à ce que nous puissions créer une synergie qui puisse nous emmener plus rapidement vers la production. »

Steven Lowden a salué les efforts du Congo en matière de production pétrolière. L'entreprise britannique a, par la suite, présenté sa vision en rapport avec les différentes activités qu'elle peut encore mener dans le cadre de la production et exploitation des champs pétroliers. « D'abord, nous avons une obligation sur Marine 3 et donc nous devons répondre à cette obligation qui est de forer. Et pour le reste, il faut dire que s'il y a possibilité de pouvoir acquérir d'autres actifs au niveau du Congo, nous allons les acquérir bien évidemment », a expliqué Steven Lowden.

Gloria Imelda Lossele

## STATISTIQUE

## Moderniser l'écosystème des données pour accélérer la mise en œuvre de la Zlecaf

Dans sa déclaration relative à la célébration de la Journée africaine de la statistique, la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a souligné l'importance et la nécessité de moderniser les systèmes de données pour accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf)

Pour cette 33e édition, la journée est placée sur le thème « Moderniser les écosystèmes de données pour accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine : le rôle de la statistique officielle et des méga données dans la transformation économique et le développement durable de l'Afrique ». Selon la ministre de tutelle, la mise en œuvre effective de la Zlecaf doit s'appuyer sur des systèmes statistiques nationaux modernes et performants capables de produire des informations chiffrées de qualité en temps opportun. D'après elle, le choix de ce thème est un moyen d'inciter les producteurs de statistique officielle à se transformer et se moderniser pour répondre à toutes les demandes de données découlant de l'Agenda 2030 des Nations unies relatif aux objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Parlant du Congo, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a indiqué que les efforts continuent d'être déployés pour améliorer et renforcer le système de production statistique. À cela, on note plusieurs avancées. « Le Congo a réalisé des avancées dans l'amélioration de son système statistique national. Ces avancées seront complétées dans les tout prochains mois par l'adoption du cadre national d'assurance qualité dont l'objectif est de garantir la fiabilité

des statistiques officielles essentielles dans la prise de décisions efficaces », a-t-elle dit.

Par ailleurs, cette 33e édition, à en croire les propos de la ministre, est l'occasion de revenir sur l'importance des travaux réguliers réalisés par le système statistique national en général et l'Institut national de la statistique en particulier à travers la mise à disposition des utilisateurs de l'Indice national harmonisé des prix à la consommation et du bulletin sur les statistiques du commerce extérieur. Elle a également rappelé que de nombreuses investigations sont en cours parmi lesquelles l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages et le 5e recensement général de la population et de l'habitation. « L'action de notre gouvernement s'illustre bien par l'édification d'un système statistique national capable, entre autres, de fournir à terme des mégas données générées par les nouvelles technologies et sources d'opportunités... », a déclaré la ministre chargée de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Instituée par la Commission économique pour l'Afrique, la Journée africaine de la statistique est célébrée le 18 novembre de chaque année. Cet événement vise à sensibiliser le grand public à l'importance de la statistique dans tous les aspects de la vie socio-économique.

G.I.L

## TRANSPORT URBAIN

## Les conducteurs de taxis-motos invités à se former

Le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse (CCJ), Prince Michrist Kaba Mboko, a, dans une interview accordée à la presse, salué le partenariat avec le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea), avant d'inviter les jeunes conducteurs de taxis-motos à saisir cette opportunité en s'inscrivant massivement à la formation, pour leur plein épanouissement.

Dans le but de soutenir et d'accompagner la décision du gouvernement consistant à régulariser le transport urbain par les taxis-motos, le Fonea organise en collaboration avec le CCJ, la Société africaine de recouvrement et la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, une session de formation gratuite en faveur de 5000 jeunes conducteurs de taxis-motos des villes de Brazzaville, Kintélé et d'Igné.

Axée sur la maîtrise du code de la route et de la sécurité routière, cette formation va démarrer à compter du 1er décembre, en vague de 1000 jeunes répartis en sous-vagues de 200. Selon le secrétaire exécutif du CCJ, elle permettra, entre autres, de régulariser et favoriser l'éclosion du secteur d'activité du transport taxis-motos ; renforcer et promouvoir les meilleures pratiques sécuritaires ; réduire les risques d'accidents sur la voie publique ; renforcer la sécurité des conducteurs et des passagers ; favoriser une conduite



Prince Michrist Kaba Mboko posant avec les membres du Collectif des motocyclistes DR

responsable.

« A l'issue de cette session de formation et pour les besoins de suivi, de contrôle et un meilleur encadrement, la liste des jeunes ayant bénéficié de ce renforcement des capacités sera envoyée au Commandement des forces de police et de gendarmerie », a

rappelé Prince Michrist Kaba Mboko.

En effet, le transport de « taxis-motos » est un secteur d'activité apparu dans la ville de Brazzaville en 2012 avant de s'étendre dans tout le territoire national. Pour le CCJ, plusieurs facteurs ont suscité la naissance et l'expansion de cette activité,

parmi lesquels le chômage des jeunes, l'extension de la ville de Brazzaville avec la création des quartiers périphériques enclavés et difficiles d'accès par les moyens de transport conventionnels, à l'instar des quartiers Jacques-Opangault, Domaine, Congo-Chine et bien d'autres. A l'intérieur du pays, l'enclavement de certaines localités et l'accès difficile aux moyens de transport dans ces zones ; les difficultés des habitants de certaines contrées pour évacuer les produits agricoles vers les grands centres ; les mesures sanitaires de confinement de la population édictées par le gouvernement pendant la pandémie de Covid-19 sont autant de raisons.

« Toutefois, réalisée en majorité par les jeunes, cette activité a longtemps demeuré non réglementée malgré tous les plaidoyers effectués par le Collectif des motocyclistes auprès des autorités compétentes. Tout récemment, avec l'appui du CCJ, le gouvernement lors du Conseil des ministres du 7 octobre dernier a décidé d'encadrer, voire de régulariser ce secteur d'activité, en mettant en place un certain nombre de dispositifs d'accompagnement et de suivi », a conclu Prince Michrist Kaba Mboko.

Parfait Wilfried Douniama

## INSTITUTIONS NATIONALES

## Échange d'expériences pour un partenariat public-public

Le secrétaire permanent du comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, et une délégation du bureau du Comité technique transports et logistique du comité national de concertation (Cnc) entre le secteur privé et les administrations publiques conduite par son secrétaire, Guy Gervais Bouanga, ont eu des échanges d'expériences dans leurs domaines respectifs le 17 novembre à Brazzaville.



Échanges entre les deux secrétariats

« C'était un dialogue public-public permettant au Comité national entre le secteur privé et les administrations publiques de s'approprier des éléments pour mieux informer le Comité technique du Cnc sur le bien-fondé de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. Nous avons besoin du secrétariat permanent du comité interministériel comme structure ressource dans nos conseils, nos travaux et vice versa », a fait savoir Guy Gervais Bouanga.

Evoquant la complexité des problématiques dans les secteurs des transports et des eaux continentales, le secrétaire du comité national entre le secteur privé et les administrations publiques a souligné

que les échanges de ce genre vont être pérennes.

A l'issue de l'entrevue, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck a mis à la disposition de Guy Gervais Bouanga les textes relatifs à l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales en invitant les Congolais à s'approprier le concept.

Il convient de rappeler que le Secrétariat permanent du comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales et le Secrétariat du comité national entre le secteur privé et les administrations publiques sont deux structures qui dépendent de la Primature. Elles gèrent respectivement les principes des eaux maritimes et continentales et le dialogue public privé.

Rominique Makaya

## ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2026

## Mauvais départ pour le Congo

Les Diables rouges ont très mal entamé la campagne éliminatoire de la Coupe du monde 2026 en concédant, le 17 novembre, une défaite 2-4 au stade Levy Mwanawasa à Ndola devant les Chipolopolos de la Zambie en match comptant pour la première journée.



Les Diables rouges à l'entraînement/photo Fecofoot

Les Zambiens ayant fait le show à domicile prennent provisoirement la tête du groupe E en attendant l'entrée en lice du Maroc grandissime favori du groupe ce mardi à Dar es Salam contre la Tanzanie. Les règles de jeu ont été clairement définies. Seul le premier de chaque groupe sera directement qualifié pour la phase finale de la Coupe du monde qui sera organisée pour la première fois par trois pays, notamment les Etats-Unis, le Mexique et le Canada.

Les Diables rouges ont déjà pris un train de retard par rapport à l'un des concurrents directs au cours d'une rencontre qu'ils ont à la fois montré de bonnes et mauvaises choses. La capacité de réaction a été très bonne. Menés au score

dès la 5e minute sur une réalisation de Patson Daka, les joueurs d'Isaac Ngata ont rétabli l'équilibre à la 13e minute par Silvère Ganvoula. Le premier buteur congolais a été imité par Mons Bassouanima à la 15e minute pour un premier départ réussi.

Mais comme ce fut souvent le cas, l'euphorie est vite retombée quand Lameck Banda remet les deux équipes à égalité au mauvais moment, notamment à la 43e minute. Les Diables rouges perdent le fil de la rencontre à la reprise. Les Chipolopolos repassent devant à la 69e minute grâce à Fashion Sakala. Patson Daka a scellé le sort de la rencontre à la 90+2.

Savoir conserver le résultat est le chantier sur lequel devrait s'appuyer le sélectionneur des

Diables rouges pour bâtir une équipe compétitive. En plus, il faut avoir un gardien qui rassure pour gagner ce genre de match. Le poste du gardien reste le maillot faible de l'équipe. La fatigue a sans nul doute contribué à cette énième contre-performance. L'équipe nationale du Congo est arrivée en Zambie dans les premières heures de vendredi, le jour programmé pour le match. Dans ces conditions, il est difficile de tenir les 90 minutes.

Notons que l'Erythrée s'étant retirée des éliminatoires de la Coupe du monde, les Diables rouges joueront leurs prochaines rencontres en juin 2024 en recevant respectivement les Mena du Niger et les Lions de l'Atlas du Maroc.

James Golden Eloué

## RÉFLEXION

## Feu la COP 28 ?

Quitte à passer pour un oiseau de mauvais augure, il ne fait aucun doute pour nous – et nous ne sommes pas seuls à l'écrire ou à le dire – que le Sommet sur le climat, autrement dit la COP 28 qui débutera dans quelques jours à Dubaï, capitale des Emirats arabes unis, n'aura aucun effet concret sur la protection de la nature et donc sur la survie de notre espèce.

Certes elle permettra à de nombreux dirigeants de la planète de se présenter comme les vrais défenseurs de l'environnement et de prononcer une fois encore de nobles, très nobles discours; mais comme toutes les conférences précédentes sur le climat, elle n'aura aucun effet réel, pratique sur la lutte contre le dérèglement climatique, sur la dégradation de l'air que nous respirons, sur la protection des forêts au cœur desquelles celui-ci se recycle, sur la montée dramatique du niveau des océans que génère la fonte des pôles et des glaciers, sur la hausse continue des températures qui elle-même

provoque la désertification de régions entières de la planète, bref et, pour faire court, sur la dégradation du globe terrestre.

Conclusion évidente de ce qui précède : aucun des pays riches de la Terre ne prendra les décisions qui permettraient de mettre un terme à la dérive planétaire dont nous commençons tous à subir les effets désastreux. Ni la Chine ni l'Europe, ni les Etats-Unis ni l'Inde, ni la Russie ne prendront les décisions stratégiques qui permettraient de réduire enfin sérieusement la dégradation de la nature générée par leur suractivité industrielle. Ceci pour la simple raison que chacun d'eux craint que le respect de l'environnement porte atteinte à sa richesse, à sa puissance, à ses ambitions planétaires.

Quitte à se répéter une fois de plus, disons donc ici sans le moindre doute qu'il revient aux nations du Tiers monde – autrement dit à l'Afrique, à l'Amérique latine, à l'Asie du Sud – de faire mieux, beaucoup mieux entendre leur voix

sur la scène internationale. Tout comme elles viennent, d'ailleurs, de le faire lors du Sommet des trois grands bassins de la Terre qui s'est tenu à Brazzaville, il y a quelques semaines, et qui a énoncé de façon claire la stratégie globale à suivre si l'espèce humaine veut survivre au-delà de la fin de ce troisième millénaire, voire même de ce vingt-et-unième siècle.

Même si cela peut paraître fou, irréaliste, le temps est en réalité propice pour que les nations du Sud de la planète où vit aujourd'hui plus de la moitié de l'humanité fassent entendre avec force la voix de la raison, du réalisme face à des grandes puissances qui parlent, dissertent, promettent mais n'agissent pas.

Voyons donc si ce message de simple bon sens énoncé par les dirigeants du Tiers monde sera entendu ! Et disons sans l'ombre d'un doute que si ce n'est pas le cas, la COP 28 sera aussi prétentieuse qu'inutile !

Jean-Paul Pigasse